

PERFORMATIF ET FORCE ILLOCUTIONNAIRE

PAUL GOCHET

J. L. Austin est surtout connu pour sa théorie du performatif. Celle-ci est généralement admise aujourd'hui et sa fécondité se manifeste dans les nombreuses études et développements qu'elle suscite et dans les intéressantes applications qu'elle permet. Cette théorie ne représente cependant que le premier état d'une doctrine que J. L. Austin devait élaborer davantage et que l'on trouve sous sa forme définitive dans la seconde partie de l'ouvrage posthume «*How to do things with words* (1)».

Dans la dernière version de la doctrine d'Austin, la notion de *performatif* cède le pas à celle de *force illocutionnaire*. Fait curieux, cette notion de force illocutionnaire qui, aux yeux d'Austin, représente un progrès par rapport à celle de performatif, n'a pas eu, il s'en faut de beaucoup, le succès de la notion initiale auprès des commentateurs. Deux des cinq substantielles études qui sont, à notre connaissance, les seules jusqu'à présent à avoir été consacrées à la force illocutionnaire, à savoir l'article de L. Jonathan Cohen et le livre de Mats Furberg, soulèvent contre cette notion des objections plus ou moins sévères (2).

Dans la présente étude nous nous assignons un triple objectif. Nous tenterons de défendre la théorie de la force illocutionnaire contre les critiques de J. Cohen et de M. Furberg. Nous essayerons de montrer qu'elle prolonge et incorpore à sa propre substance la théorie du performatif d'une manière qui n'a pas été aperçue, semble-t-il, par les commentateurs, et, enfin, nous nous efforcerons de dégager la portée philosophique et de mettre en évidence la fécondité du concept de force illocutionnaire.

(1) J. L. AUSTIN, *How to do things with words*, edited by J. O. URMSON, Oxford, Clarendon Press, 1962, VII, 162 p.

(2) Les trois autres travaux sont les articles suivants:

M. BLACK, *Austin on performatives*, in *Philosophy*, 1963, pp. 217-226.

P. F. STRAWSON, *Intention and convention in speech acts*, in *The Philosophical Review*, 1964, pp. 439-460.

D. HOLDCROFT, *Meaning and illocutionary acts*, in *Ratio*, 1964, pp. 128-143.

La notion initiale de performatifs a fait l'objet de plusieurs études dans *Theoria*.

En raison de la complexité et de la nouveauté des deux théories d'Austin qui nous préoccupent, un exposé descriptif assez détaillé est un préalable indispensable à la compréhension exacte des critiques de J. Cohen et de M. Furberg ainsi que des réponses que nous cherchons à y apporter.

*
**

Les néo-positivistes du Cercle de Vienne formé vers 1930 ont stipulé que, par définition, un *énoncé* de fait devait être vérifiable. Il en résulta que beaucoup de phrases déclaratives qui passaient aux yeux des grammairiens et des philosophes antérieurs pour des énoncés furent disqualifiées et ravalées au rang de pseudo-énoncés.

Kant leur avait, dans ce domaine, ouvert la voie en avançant des arguments visant à prouver que beaucoup d'énoncés sont exclus de la classe des énoncés dont la vérité ou la fausseté peut être scientifiquement établie, en dépit de leur forme grammaticale parfaitement correcte. Dans la «dialectique transcendentale», Kant n'est pas loin de soutenir que des énoncés métaphysiques apparemment très profonds et importants, comme «le monde est limité dans le temps et dans l'espace», «le monde est infini dans le temps et dans l'espace», sont en réalité des espèces de non-sens au même titre que les phrases incomplètes comme «Jean est proche de...» mais pour d'autres raisons.

Les néo-positivistes et les représentants de l'école analytique anglaise (Cambridge 1930, puis Oxford), dans une étape ultérieure, en vinrent à considérer que nombre d'énoncés taxés au début de pseudo-énoncés, ne méritaient pas cet épithète péjorative: ils n'étaient pas des énoncés défailants; en vérité, ils n'étaient pas des énoncés du tout. Selon ces auteurs, les *énoncés* des moralistes comme «il est mal de voler» sont en réalité des *impératifs* déguisés, des ordres ou recommandations masqués par le mode grammatical de l'indicatif. Or un impératif n'est pas un énoncé car il n'est pas vrai ou faux, vérifiable ou falsifiable, quoiqu'il puisse être obéi ou non, ce qui est tout autre chose.

L'erreur dénoncée par les philosophes cités plus haut, porte le nom de «*descriptive fallacy*», ou de «*constative fallacy*». Elle consiste à croire, à tort, que toutes les phrases à l'indicatif sont des énoncés, des *constats* susceptibles d'être vrais ou faux. Or, on l'a vu, certaines phrases à l'indicatif sur le plan *grammatical* ne sont pas «*constatives*» du point de vue *logique*, c'est-à-dire du point de vue de la signification ou de ce que veut dire le locuteur.

John L. Austin découvrit en 1939 une catégorie de phrases et de verbes à l'indicatif qui, malgré les apparences, n'étaient pas «*constatifs*» et ne s'identifiaient cependant avec aucun des autres modes familiers aux grammairiens (impératif, optatif, etc...). Il exposa la théorie de cette catégorie inconnue dans des cours dont le contenu a été publié sous la forme de l'opuscule posthume «*How to do things with words*».

On peut citer les expressions suivantes à titre d'exemples de phrases et d'emplois du verbe de cette nouvelle catégorie dont Austin a fait la *découverte* puis l'*inventaire* et le *classement*:

Je vous *souhaite la bienvenue*,
Je *baptise* ce bateau «Mauritania»,
Je *lègue* ma montre à mon fils,
Je *parie* que ce cheval gagnera la course,
Je *promets* d'apurer mon compte demain.

Prononcer ces phrases, ce n'est pas *décrire un fait* à l'aide d'un *énoncé* susceptible d'être vrai ou faux, c'est *accomplir un acte* qui n'est pas plus vrai ou faux qu'une interjection. «*When I say, before the registrar or altar, I do, I am not reporting on a marriage: I am indulging in it*». Ces phrases ne sont pas *descriptives* d'une action, d'une «*performance*», mais *constitutives* de cette «*performance*», aussi Austin les a-t-il appelées des «*performative utterances*» ou «*performatifs*».

L'originalité du performatif réside en cela qu'il ne s'agit ni d'une action physique ordinaire, ni d'un usage ordinaire du langage, c'est-à-dire d'un usage où les mots sont des *signes*, mais d'une action qui s'exerce par le truchement du langage, et au sein de laquelle les mots cessent d'être des symboles *représentatifs* pour être uniquement des *formes d'actions*, lesquelles *structurent* en *salut*, en *excuse*, en *promesse*, en *pari*, etc..., le budget énergétique que j'investis dans le domaine social par mon action, bref donnent un *contour déterminé* à un geste qui, sans elles, serait *indéterminé* comme une main qui ne serait ni droite ni gauche.

Puisqu'il est un acte et non une description, le performatif est exposé, comme n'importe quelle action, à être exécuté *sous la contrainte*, ou *accidentellement*, *involontairement* etc...

En outre, cet acte, à la différence des actes purement physiques ⁽³⁾,

(3) Mais volontaires tout de même. Un acte comme celui de tirer la gâchette d'un revolver est volontaire et non automatique. Il n'est pas un réflexe

en tant qu'il s'exécute par l'intermédiaire d'expressions *linguistiques*, est exposé à tous les aléas et particularités de celles-ci: comme toute expression linguistique, un performatif est sujet à ces emplois *parasitaires* que sont la *citation* ou l'utilisation sur la scène théâtrale. On peut dire, *en citation* et non *en emploi*: «je m'excuse» sans s'excuser, mais on ne peut frapper quelqu'un entre guillemets. La distinction mention-emploi n'existe pas pour les actes physiques. On peut cependant *feindre* de frapper, mais c'est encore autre chose.

Outre qu'il s'exerce par le truchement du *discours*, le performatif possède un second caractère qui le différencie des actes physiques: il est essentiellement un acte *conventionnel*, presque *rituel*. Et en tant qu'il est conventionnel, il est subordonné à diverses exigences qui, si elles ne sont pas remplies, frappent cet acte de *nullité*, le rendent *vide*, *inopérant*.

A1) Pour que «je divorce» soit opérant, il faut qu'il existe une *procédure acceptée*. Ce performatif par exemple est inutilisable en Italie. A2) Pour que «je baptise cette rue du nom X» soit opérant, il faut que je sois la *personne appropriée* (le bourgmestre) et que les *circonstances* le soient. Austin énumère encore quatre autres exigences qui conditionnent l'opérativité du performatif.

Le fait d'être subordonné de la sorte à certaines conditions préalables et d'être exposé à des *infelicités* si ne sont pas satisfaites les exigences A1 et A2 susmentionnées n'est nullement un caractère propre, limité aux performatifs. Les constatifs aussi présupposent certaines choses. «Tous les enfants de Smith sont endormis» présuppose que Smith a des enfants, exactement comme «je vous lègue ma montre» présuppose que moi, le donateur, j'ai une montre.

Cette ressemblance entre performatifs et constatifs en ce qui concerne leurs *présuppositions* ne risque cependant pas de résorber le contraste: performatifs et constatifs diffèrent à plus d'égards qu'ils ne se ressemblent.

Austin fait saillir ce contraste de trois manières:

- 1) en comparant le rapport qui unit un performatif comme «je m'excuse» à l'acte de s'excuser, avec le rapport qui unit un constatif comme «je cours» à l'acte de courir. Le constatif est une représentation symbolique de l'acte qu'il constate. Tandis que le performatif est une partie intégrante de l'acte auquel il confère un *contour* particulier: *précisant* si je m'excuse ou si je souhaite la

pour lequel la question de savoir s'il est volontaire ou involontaire ne se poserait même pas.

bienvenue, exactement comme le tracé confère une forme particulière au dessin que j'effectue au tableau.

- 2) en comparant le rapport entre la 1^{ère} personne de l'indicatif présent et la 3^{ème} dans le cas des verbes ayant des usages performatifs et dans le cas des verbes n'ayant qu'un usage constatif. Il existe en effet une *asymétrie* entre la 1^{ère} et la 3^{ème} personne dans le cas du performatif, grâce à laquelle il est possible de repérer celui-ci. Cette asymétrie est manifeste. Dire «je parie», c'est parier, tandis que dire «il parie» ou «je pariais», ce n'est pas parier, mais décrire un pari. Notons ici que ce n'est pas le verbe tout entier qui est performatif mais la 1^{ère} personne de l'indicatif présent (il y a quelques exceptions). Cette asymétrie n'existe pas dans le cas des verbes constatifs. Dire «Je cours», ce n'est pas *ipso facto* courir. «Je cours» à cet égard ne diffère pas de «Il court».
- 3) Si le performatif et le constatif possèdent *en commun* certaines faiblesses — ils sont sujets *tous deux* à des «*infelicities*», ils *présupposent* tous deux la *vérité* de certaines propositions comme dans les exemples cités, «Smith a des enfants», «Jean est le maire de la ville», — en revanche au performatif, il manque une dimension que possède *seul* le constatif: la capacité d'être vrai ou faux.

Ce *manque*, cependant, ne caractérise que *certain*s *performatifs*, tels que «je baptise ce navire de ce nom», «je vous souhaite la bienvenue». Mais il y a d'autres performatifs qui entretiennent un certain rapport avec les faits en plus, évidemment, du rapport de supposition qui est sujet aux «*infelicities*». Par exemple, supposons que le *verdict* du juré qui dit «je condamne» ou la décision de l'*arbitre* qui met fin au match par le mot «*over*» soient des performatifs remplissant toutes les *conditions préalables* et évitant toutes les *infelicities*: (le jury est constitué selon la loi, il applique la procédure habituelle, etc...), malgré tout cela, le *verdict* et la *décision* peuvent être jugés à un autre point de vue: étant donné les *faits*, le verdict est-il *justifié*? La décision de l'*arbitre* est-elle *juste*? Tel châtiement, légal sans doute, est-il, par surcroît, *vraiment mérité*? On voit qu'il s'agit ici d'une toute nouvelle *dimension* dans l'appréciation des performatifs considérés: une dimension qui n'est plus la *correction formelle*, la *conformité à la procédure conventionnelle*, mais qui incorpore un certain *rapport aux faits*.

Certes ce n'est pas encore le rapport de *conformité*, de *correspondance* aux faits, que revendiquent les constatifs, mais on s'en *rapproche*. Les épithètes utilisés pour qualifier les *performatifs* «*verdictifs*» («je condamne») et ceux employés pour apprécier les *constatifs*

(«la France est hexagonale») coïncident en partie. D'un verdict comme d'un constat, on dit qu'il est *équitable* ou *précipité*, qu'il est «fair» ou «unfair to facts».

Ce *chevauchement* des prédicats utilisés pour qualifier certains *performatifs* a une portée philosophique considérable. S'il n'y avait pas cet enchevêtrement, cela voudrait dire que les jugements de valeur ou affirmations *morales* qui correspondent en partie aux *performatifs* et que les jugements *de vérité* ou affirmations *scientifiques* qui correspondent aux *constatifs* sont séparés par une cloison *étanche*. Au chevauchement correspond, au contraire, une intersection de la classe des *énoncés de faits* avec celle des *normes morales*. L'énoncé factuel pur et la proposition normative pure sont deux abstractions, les fruits d'une schématisation. La plupart des propositions courantes sont des *mixtes*. Poincaré qui niait toute possibilité de morale scientifique, alléguant l'impossibilité de déduire, par aucune jonglerie de raisonnement, un impératif d'un indicatif, n'a pas été réfuté par ceci, mais la portée de son affirmation a été fort affaiblie une fois que l'on sait que la distinction entre *fins* (morales) et *moyens* (scientifiques), impératifs ou *performatifs* d'une part et *constatifs* de l'autre est une schématisation idéale: la plupart des cas réels étant des mélanges des deux, dont les éléments sont, nous le prouverons plus loin, *logiquement* indissociables.

Après avoir *caractérisé* par des traits distinctifs bien nets les *constatifs* et les *performatifs*, Austin s'est efforcé d'*inventorier* les *performatifs* et ensuite de les *classer*. C'est au cours de l'exécution de cette tâche qu'il s'est aperçu de la fréquence des *mixtes*, fréquence qui exigeait une refonte de la doctrine.

Considérons, à cet égard, les *performatifs implicites* comme, par exemple, les *promesses elliptiques* du type «je viendrai demain» prononcées à la place et avec le sens de «je promets que je viendrai demain». Le critère n° 2 d'identification des *performatifs* («x» est un *performatif* si dire «x» c'est faire x) est impuissant à les détecter.

Fort inquiétant est le cas suivant. A côté du *performatif* pur «je prédis», on trouve le *performatif* mâtiné de *constatif* «je prévois». «Je prévois» est un *acte* de prédiction *plus* une *description* d'état mental. Parallèlement, on peut citer l'opposition entre «je mets en question» et «je me demande si».

Plus embarrassant encore est le cas des phrases comme

«j'énonce que la terre est ronde».	
<u>performatif</u>	<u>constatif</u>

Austin refuse la solution facile qui consiste à voir dans cette dernière phrase un performatif *plus* un constatif. Cette solution facile se heurte en effet à l'objection suivante: la phrase susdite est *synonyme* de «*la terre est ronde*» car elle a les mêmes conditions de vérité et de fausseté que celle-ci. Or, dans le cas de cette dernière phrase, il est impossible de *localiser* respectivement le performatif et le constatif dans une *partie du vocabulaire* employé.

Le surgissement de ces difficultés ne ruine pas la thèse du contraste entre *performativité* et *constativité*, mais il ruine la thèse qui identifiait la performativité et la constativité avec des *classes* de phrases, ou avec des *catégories* ou *listes* d'emplois de verbes bien *séparées*.

Dans la doctrine amendée et généralisée qui occupe la seconde moitié du livre, Austin fait de la performativité et de la constativité des ingrédients ou plus exactement des *forces* présentes à des degrés divers dans les phrases. Par «*force*» il désigne *une dimension* de la signification qui jusqu'ici avait été ignorée des théoriciens de la logique. Frege, déjà, avait en 1892 distingué deux *dimensions* (*Sinn* et *Bedeutung*).

Austin a cru nécessaire d'introduire une nouvelle dimension de la signification: la *force* de l'expression. Il ne s'agit pas de l'*effet* de l'expression. L'effet, c'est encore autre chose. Considérons par exemple l'expression «je vous avertis que le taureau va charger». Cette phrase *constitue* un *avertissement*, qu'elle ait ou non l'*effet d'alarmer* notre interlocuteur. L'effet, l'efficacité d'une phrase, est lié à l'émission de celle-ci par un rapport *causal*. Il dépend de lois psychologiques, tandis que la *force* illocutionnaire (illocution: ce que je fais *en* disant ou écrivant, par exemple, l'expression: «je vous avertis») d'une phrase est lié à l'émission de cette phrase par un rapport *conventionnel*. On serait tenté de croire que la nature de ce rapport conventionnel est susceptible d'être décrite en termes de *signification* (*sens* et *référence*). Mais selon Austin, ce rapport conventionnel est un rapport *sui generis* qui n'est pas réductible au rapport conventionnel en vertu duquel, par exemple, «courir» signifie courir en français. Nous croyons, quant à nous, qu'on peut mettre en évidence l'originalité de la force illocutionnaire par rapport à la signification locutionnaire au moyen du contraste suivant. Le lien sémantique qui unit «il court» au type de comportement désigné par le mot est un rapport de *représentant* (de substitut) à *représenté*, celui qui unit: «je vous somme de (reculer)» à la sommation est un rapport de *constituant* à *constitué*. Il *confère* au verbe entre parenthèses la *force* d'un *ordre officiel*.

La force illocutionnaire peut soit s'exprimer *explicitement* par l'emploi d'un verbe capable d'être performatif à la 1^{ère} personne de l'indicatif présent, soit par un *ton* de voix qui joue *conventionnellement* le même rôle. Ce ton qui a valeur conventionnelle et symbolique n'est pas l'*équivalent* d'un *signe* constatif comme «je cours» mais bien d'une expression performative comme «je m'excuse». Or, une expression performative n'est pas *signe* d'une action, mais *partie* constitutive et intégrante de cette action.

La nouveauté de la théorie corrigée d'Austin réside en cela qu'il soutient désormais que *tous* les messages linguistiques sont des performances et que *quelques uns* sont en plus des constats susceptibles d'être vrais ou faux. Le performatif explicite (exprimé par un verbe spécial comme «j'énonce, je baptise...») ou implicite (exprimé par un ton de voix) n'est plus une *catégorie* d'emplois linguistiques groupant certaines phrases dans certains contextes à l'*exclusion* des autres, c'est une *dimension* de l'emploi de *toutes* les phrases formant une unité de signification. La seconde théorie d'Austin remplace donc, dans la série des phrases, la coupe longitudinale par une coupe transversale. Tout message linguistique est un *acte* conventionnel, quelques-uns sont en outre susceptibles d'être *vrais* ou *faux*. Pour toutes expressions linguistiques on peut poser une triple question:

- 1) quel est l'acte *locutionnaire* que j'accomplis en utilisant une expression, c'est-à-dire quelle est sa *signification*: sa référence et son sens ?
- 2) quel est l'acte *illocutionnaire*, c'est-à-dire quelle est la *force* ou la fonction que j'attache *conventionnellement* à l'expression: est-ce un énoncé, une conjecture, une prédiction, une menace, un ordre, etc...
- 3) quel est l'acte *perlocutionnaire* que j'accomplis, c'est-à-dire quel est l'*effet* psychologique de l'expression ? Mon propos a-t-il réussi à persuader, ou à alarmer mon interlocuteur ?

Avant d'examiner les critiques que la notion de *force illocutionnaire* a suscitées, nous signalerons une interprétation psychogénétique du *performatif* qui pourrait limiter la portée de celui-ci.

Le professeur Devaux a suggéré ⁽⁴⁾ que certains performatifs pouraient bien être des formes vestigiales d'emplois du langage destinées à disparaître tôt ou tard. Plusieurs arguments nous semblent, pour notre part, militer en faveur de cette opinion. Le caractère *stéréotypé*

(4) Lors de la discussion qui a suivi la conférence sur «*Meaning and Use*» faite à l'Université de Liège par M. J. Cohen. Cfr. *La Philosophie Analytique, Cahiers de Royumont*, IV, Edit. de Minuit, Paris, 1962, pp. 286-291.

de certaines formules de bienvenue donne à penser qu'elles sont des *rites* remontant à l'époque du réalisme verbal, tout comme l'insulte ou l'imprécation. D'autre part le *mode d'efficacité* de certaines expressions performatives, des félicitations par exemple, ressemble beaucoup à l'efficacité à la fois *instantanée* et chimérique de la parole magique.

Dans d'autres performatifs, on pourrait voir, au contraire, des *formes permanentes* de toute vie sociale. Tandis que l'emploi constatif du langage est, comme l'a dit Janet, un *substitut de l'absence*, l'emploi performatif est un *moyen social d'agir sur ce qui est absent*. La promesse ne permet-elle pas d'investir l'avenir par le langage ? Or, si tel type particulier de contrat est solidaire d'une société particulière et susceptible d'être abandonné au profit d'un autre, en revanche, la pratique de la promesse et du *contrat* en général, n'est-elle pas une forme nécessaire, une condition de possibilité de toute vie sociale, c'est-à-dire de toute organisation où autrui est traité comme un sujet et non comme une chose, n'est-elle pas aussi une *condition préalable* à toute communication linguistique ?

«Toute communication linguistique, écrit Furberg, repose sur la convention tacite que le destinataire peut, en général, faire confiance aux mots de son interlocuteur ⁽⁵⁾». Il résulte de là, croyons-nous, que le *langage humain* ne peut s'expliquer sans le recours aux *notions éthiques et sociologiques d'accord* et de *convention tacite*, et qu'il diffère par là essentiellement du *réflexe conditionné* ou des signes dont l'interprétation postule uniquement l'*intelligence* et la *capacité d'apprendre* par essais et erreurs.

Limitant à ceci nos remarques sur le performatif et son incidence sur la théorie du langage, nous examinerons à présent les objections qu'a soulevées la notion de *force illocutionnaire*.

La critique la plus sévère de la seconde théorie d'Austin est celle de L. Jonathan Cohen ⁽⁶⁾. L'auteur de *The diversity of Meaning* soutient que le concept de *force illocutionnaire* qui est la notion-clef de

⁽⁵⁾ Mats FURBERG, *Locutionary and illocutionary acts, a main theme in J. L. Austin's philosophy*, Göteborg, 1963, 259 p.

⁽⁶⁾ L. Jonathan COHEN, *Do illocutionary forces exist ?* in *The Philosophical Quarterly*, vol. 14, 1964, pp. 118-138.

Nous remercions M. Cohen des entretiens qu'il a bien voulu nous accorder sur le sujet que nous traitons au cours de sa visite à l'Université de Liège en 1965.

cette théorie est totalement vide. Trois arguments principaux sont avancés à l'appui de cette thèse.

1. Comparons *a*) la phrase: «les meules de foin sont en flammes» prononcée sur un ton d'avertissement (par opposition au ton interrogatif par exemple) à *b*) la phrase: «*je vous avertis que* les meules de foin sont en flammes». Pour Austin, l'expression en italique *explicite* la *force illocutionnaire* de la phrase qu'elle introduit. Au contraire, aux yeux de Cohen, elle *précise* tout bonnement sa *signification locutionnaire*, c'est-à-dire sa signification au sens ordinaire, et les deux concepts de *force illocutionnaire* et d'*explicitation* sont, en l'occurrence, superflus. Or, remarque Cohen, la phrase *a*) est synonyme de la phrase *b*); dès lors pour la première phrase aussi il est possible de faire l'économie des nouveaux concepts d'*illocution* et d'*explicitation*, quitte à voir dans le *ton de voix*, comme le font certains linguistes, un *phonème* pourvu de *signification* (locutionnaire) et susceptible d'être précisé verbalement.

Cette première objection de J. Cohen au bien fondé du concept de *force* ne nous paraît pas entièrement convaincante. Pour juger ses mérites, nous essayerons de l'appliquer à une phrase dont la force illocutionnaire est d'être, non un avertissement, mais une question. Comparons la phrase *c*): «les meules de foin *sont* en flammes» où le verbe copule est prononcé sur un ton interrogatif, à la phrase *d*) «*je vous demande si* les meules de foin sont en flammes». J. Cohen dirait que la *force illocutionnaire* résidant dans le ton de voix de la première phrase est, dans la seconde phrase, *entièrement résorbé* dans la *signification locutionnaire* des mots en italique: «*je vous demande si*». Mais, pour notre part, nous croyons qu'il y a de bonnes raisons de contester que *toute* force illocutionnaire soit absente d'une interrogation indirecte. Certes la proposition principale introduisant une interrogation indirecte exprime *locutionnairement*, c'est-à-dire grâce à la *signification* de ses mots, que la subordonnée est une question plutôt qu'une assertion ou qu'un ordre, mais *en outre*, elle possède *elle-même* une *force illocutionnaire* qui lui est *propre*: la phrase «je vous demande si...» ⁽⁷⁾ a la *force d'un énoncé*, ce qui n'empêche pas que la *force* qu'elle confère à la subordonnée soit celle d'une *question*.

(7) «Je vous demande si...» n'est ni purement *performatif* ni purement *auto-descriptif*. C'est un *mixte*, comme «Je te donne ma montre». Quoi qu'en dise Austin, le vrai *paradigme* du performatif nous semble être «Ma montre t'appartient désormais» prononcé au moment du don, car ce propos n'a plus rien d'*auto-descriptif*.

Notre interprétation cependant semble prêter le flanc à une objection. Que la proposition principale dans une interrogation indirecte possède le *mode* grammatical des *énoncés*, personne n'en doutera puisqu'elle est à l'*indicatif*. Mais, demandera-t-on, a-t-elle également la *force* d'un énoncé ? En effet, l'un n'entraîne pas l'autre, comme le prouve l'existence des performatifs qui sont à l'*indicatif* sans être des énoncés. La phrase «je vous demande si...» ne serait-elle pas un performatif, et la «performance» qu'elle permet d'accomplir, dans cette hypothèse, n'est-elle pas précisément l'acte d'interroger, ce qui donnerait raison à J. Cohen ? Nous ne le pensons pas. La phrase introductive «je vous demande si...» nous semble ressortir plutôt au genre des phrases mixtes qui tout à la fois *décrivent* un acte et *l'accomplissent simultanément*, comme «Je pense» ou «*I am speaking English*». Dire «je vous demande si...», c'est *se décrire soi-même posant une question*, et cela afin de conférer une certaine solennité à l'acte interrogatif. Or ces phrases mixtes, dont Descartes a exploité les curieuses possibilités logiques, ne sont pas des performatifs mais bien des constatifs. Tandis que, dans le cas du performatif, la production de la phrase est une *condition nécessaire mais non une condition suffisante* de l'existence de la «performance», dans les phrases du type «je pense», elle est une *condition suffisante mais non une condition nécessaire* de l'existence de l'action décrite. Il est possible de penser sans le dire, d'interroger sans dire «j'interroge» ou «je demande si...», mais non de promettre sans le dire, si ce n'est elliptiquement.

Revenons à présent à l'autre partie de la première objection de J. Cohen. Dans la phrase «(Toutes) les meules de foin *sont* en flammes», où le verbe copule est prononcé sur un ton interrogatif, Austin voit une phrase dont la force illocutionnaire peut être *explicitée* par le préfixe «je vous demande si». J. Cohen refuserait d'admettre que «je vous demande si» *explicité* la force de la copule de la subordonnée, il dirait qu'elle en *précise* le sens. En stricte grammaire, il nous semble qu'on devrait dire plutôt qu'elle en *spécifie* le *mode* et non qu'elle en *précise* le *sens*. Car le sens de la copule est toujours le même: la copule est un connecteur intrapropositionnel qui établit une liaison entre des concepts. Au mode grammatical, il incombe de spécifier si cette liaison est affirmée, imposée, souhaitée, ou mise en question.

Si l'on quitte la grammaire pour la logique, il nous semble qu'il y a de bonnes raisons pour refuser de voir dans la spécification du mode, une précision apportée au sens de la copule. Cette dernière interprétation en effet, nous masque l'hétérogénéité radicale de ces deux fonctions de la copule que sont la *fonction connective* et la *fonction*

assertive. Dire que l'une *précise* le sens de l'autre, c'est voir entre elles un rapport de genre à espèce ou une différence de degré, alors qu'il y a entre ces fonctions une différence de nature, une différence catégorielle.

En notation symbolique, le *sens* de la copule s'exprimerait, dans le cas de la phrase considérée, par le signe de l'implication et peut-être aussi par l'identité de la variable individuelle (x) commune aux deux fonctions propositionnelles « x est une meule» et « x est en flammes», tandis que le mode s'exprimerait par le signe d'assertion.

L'information communiquée par le *mode* ne s'ajoute pas à l'information communiquée par la *lexis*, comme l'information communiquée par un prédicat s'ajoute à l'information communiquée par un autre prédicat. Dans le dernier cas, cette addition d'informations s'exprime par un *produit logique* de fonctions propositionnelles, dans le premier cas, il s'agit, au contraire, d'une relation *intensionnelle*. Le mode, même s'il est exprimé par le sens de certains mots, ce qui peut dissimuler la nature particulière de sa contribution au sens de la phrase, n'accroît pas celui-ci, il l'altère.

A l'appui de notre thèse selon laquelle le mode est une *dimension* du sens et non une *partie* du sens, nous invoquerons le fait qu'une phrase dépourvue de mode est *logiquement incomplète* et non pas simplement *appauvrie sémantiquement*. Le mode fait *plus* que préciser. Il érige la phrase en *question* ou en *proposition* et la proposition en *assertion* ou en *supposition*.

Nous sommes à présent en mesure de démontrer la continuité profonde qui unit la théorie, généralement appréciée du performatif, à la théorie fort critiquée de la force illocutionnaire. Cette continuité semble avoir assez curieusement échappé aux exégètes de l'œuvre de J. L. Austin.

Si l'on examine de près le rapport *sémantique* qui lie le signe extérieur (désinence ou ton de voix) du mode grammatical à ce qu'il signifie, on verra que ce rapport est bien un rapport sémantique de nature *conventionnelle* et non, par exemple, un rapport *causal*, mais qu'il s'agit d'un rapport sémantique *sui generis*, différant totalement du rapport conventionnel classique dénoté par les mots de «signification locutionnaire», de «sens», ou de «référence». En effet, le point d'interrogation ou le signe d'assertion est à l'interrogation ou à l'assertion, non dans un rapport de *représentant à représenté*, comme celui qui lie un nom à l'objet qu'il désigne, mais dans un rapport de *constituant à constitué* comme celui qui lie un emploi performatif de verbe à l'acte qu'il constitue.

Il était donc légitime d'introduire entre la signification locutionnaire et l'effet perlocutionnaire, une troisième dimension: la force illocutionnaire chevillée au cœur de toutes les phrases complètes, et qui possède autant d'autonomie que le performatif, dont elle est l'héritière, en possédait à l'égard du constatif d'une part et de l'action physique de l'autre. Comme d'autre part toutes les phrases complètes ont un mode, on s'explique pourquoi Austin a étendu à toutes les phrases le titre d'expression performative.

En cela il ne risquait pas d'oblitérer le sens du mot «performatif» et de le priver de repoussoir, car si toutes les phrases sont performatives (sous certains aspects), elles ne sont pas cela exclusivement, sauf certaines formules stéréotypées et dégénérées, comme les «*bé-habitifs*» (formules de politesse).

David Holdcroft a d'ailleurs fait apparaître clairement l'enchevêtrement de la signification locutionnaire et de la force illocutionnaire en démontrant qu'on ne peut généralement pas identifier un acte illocutionnaire par une méthode simplement comportementale, c'est-à-dire en faisant abstraction des informations sémantiques, sauf en ce qui concerne les béhabitifs.

J. Cohen, bien qu'il refuse expressément d'attribuer la performativité aux *phrases* pour la limiter à certaines *expressions* comme le faisait Austin au début, reconnaît implicitement que toutes les phrases ont une dimension performative, puisque le seul contre-exemple qu'il nous donne est une phrase incomplète: une subordonnée («que j'irai»).

2) J. Cohen conteste aussi la légitimité de la distinction entre la signification locutionnaire d'une part et de l'autre la force illocutionnaire, en invoquant la ressemblance intime qui unit les fautes auxquelles elles sont exposées: selon lui, l'ambiguïté qui peut entacher la première est indiscernable de celle qui peut entacher la seconde.

Comparons les deux phrases suivantes: a) «En disant que l'élève montrait une *connaissance remarquable* du texte, c'est de sa *mémoire* et non de son *intelligence* que je faisais l'éloge» et b) «En disant qu'il montrait une *étonnante connaissance* du texte je ne lui décernais pas un *éloge* mais je le *blâmais*». Austin aurait vu dans la première phrase l'éclaircissement d'une ambiguïté locutionnaire et dans la seconde, celui d'une ambiguïté illocutionnaire. J. Cohen conteste l'authenticité de ce contraste. Sans prétendre répondre entièrement à cette objection, nous suggérons, pour notre part, que l'on pourrait peut-être justifier la distinction en invoquant le fait que la première espèce d'am-

bigüité peut être levée par un appel au contexte et à des détails *ob-jectifs* de la situation (l'élève devait-il commenter par cœur un texte clair ou à livre ouvert un texte obscur ?), tandis que la seconde exige que l'on s'informe sur le mode *personnel* de valeurs de l'auteur du blâme.

3) Nous concluons cette analyse des critiques de J. Cohen par l'examen de l'argument qui consiste à réduire à une implication banale le lien, prétendu original par Austin, qui unit l'*action* de prononcer une phrase déterminée à la *force illocutionnaire* de celle-ci.

Comparons, dit J. Cohen les deux phrases suivantes: a) «en disant: le taureau va charger, *il donnait un avertissement*», et b) «En disant aux journalistes: les fusées de l'armée sont inefficaces, *il commettait une trahison*». Selon J. Cohen, la seconde phrase est assimilable à la première, car elle passe avec succès le test austinien détecteur de la force illocutionnaire («En disant «*p*», on fait *y*»). Mais il s'ensuit alors une *inflation* de forces illocutionnaires qui exténue le sens original du concept d'illocution.

Cette redoutable critique pourrait, croyons-nous, être interprétée de manière constructive. Ce n'est pas tant la théorie de la force illocutionnaire qu'elle condamne, que le «réactif» qu'Austin nous propose pour la repérer.

En effet, si on compare les deux phrases assimilées l'une à l'autre par J. Cohen, sans utiliser le critère austinien d'identification de la force, on admettra sans peine que l'expression en italique joue un rôle très différent dans les deux cas et que dès lors les deux phrases ne sont pas assimilables. Dans le premier cas, l'expression en italique est un *complément* d'information *indispensable* à la complétion du sens de la phrase, dans le second cas, c'est un *supplément* relativement *superflu*, comme l'est le prédicat attribué par un jugement analytique, à un sujet dans lequel il est contenu.

Peut-être suffirait-il, pour exclure les contre-exemples, d'ajouter une exigence supplémentaire au critère austinien d'identification de la force illocutionnaire, et de stipuler que l'énoncé obtenu en remplaçant par des constantes les variables de la formule «En disant '*p*', il fait *y*» ne peut pas être un énoncé analytique.

Certes, ce ne sera pas davantage un énoncé exprimant une *liaison naturelle*. Ce serait, en fait, un *énoncé synthétique* décrivant une *liaison conventionnelle*. Songeons en effet que l'énoncé suivant: «*si je dis «je m'excuse», alors je m'excuse*» n'est nullement, comme on pourrait le penser à tort, une tautologie, donc un énoncé analytique.

C'est au contraire un énoncé synthétique décrivant une convention, tandis que l'énoncé «*si je communique des secrets militaires à l'ennemi, alors je trahis*» est un énoncé analytique.

Après avoir examiné les objections de J. Cohen, il convient de nous attacher à celle de Mats Furberg qui a consacré un livre entier aux problèmes qui nous occupent. Comme les critiques que cet auteur formule à l'encontre du concept de force illocutionnaire ne visent pas à en contester la légitimité intrinsèque dans tous les cas, notre examen de cette importante contribution à l'étude de la doctrine austinienne sera relativement bref.

Ce que Furberg reproche à Austin, c'est d'avoir subsumé sous le concept d'*acte illocutionnaire* deux fonctions *hétérogènes* du langage qui ne seraient d'après lui qu'*accidentellement* réunies: ces deux fonctions sont respectivement la «*force-showing function*» et la «*performative function*». Selon Furberg, l'adverbe «peut-être» explicite la *force* de l'énoncé auquel il est joint, en spécifiant qu'il s'agit d'une conjecture. Il ne comporterait, aux yeux de cet auteur, *aucune nuance performative*. Au contraire, un béhaviorisme comme «merci», ou «je m'excuse», n'explique la force d'aucune signification locutionnaire; il est exclusivement performatif. Et l'auteur de conclure en ces termes: «Donner à une collection d'actes discursifs aussi hétérogènes un nom unitaire, celui d'acte illocutionnaire, c'est impliquer la thèse fautive selon laquelle la superposition des fonctions est complète, et non pas partielle, substantielle, et non pas accidentelle.» Il envisage même une éventualité qui rapproche sa critique, pourtant moins sévère, de celle de Cohen, car il continue ainsi: «Si la notion d'acte illocutionnaire doit être rejetée, la classification austinienne de ces actes devra être abandonnée aussi ⁽⁸⁾».

Furberg a essayé d'éclaircir le rapport de la *force illocutionnaire* à la *signification locutionnaire* en le rapprochant du rapport de la *qualité d'un acte mental* à son *contenu* chez Husserl, et du rapport qu'il y a chez Hare entre le *neustics* et le *phrastics* d'une phrase. Cette dernière distinction a été introduite dans l'ouvrage «*The language of morals*». Hare analyse à l'aide de cette dichotomie un énoncé comme «Il y a du sucre dans mon café» ou un ordre comme «Mettez du sucre dans mon café». Ces deux phrases possèdent un même phrastique, à savoir «du sucre dans mon café», mais un neustique différent. Dans l'énoncé, le neustique est «oui», c'est-à-dire le signe d'assertion, dans

(8) *Op.cit.*, p. 216.

le cas de l'ordre, c'est «s'il vous plaît», c'est-à-dire l'indice d'une requête. Le rapprochement opéré par Furberg entre la terminologie d'Austin et celle de Hare est instructif. Il y a entre les deux théories des ressemblances indiscutables. On peut toutefois, croyons-nous, reprocher à Furberg d'avoir compromis l'originalité de la théorie d'Austin en omettant d'indiquer ce qu'elle ajoute à celle de Hare. L'apport d'Austin nous semble consister surtout, à cet égard, dans le fait qu'il éclaire la nature particulière du lien sémantique unissant les mots du neustique à l'attitude propositionnelle qu'ils expriment. Ce rapport n'est pas un rapport de *représentant* à *représenté*, de *signe* à *signifié*, mais de *constituant* à *constitué*, de *performatif* à «*performance*». Dès lors la dénomination de «*force-showing device*» que Furberg applique à l'adverbe «peut-être», adverbe dont l'emploi serait, selon cet auteur, privé de tout ingrédient performatif, nous semble inadéquate. En effet, l'adverbe ne *montre* pas la *force* de la phrase, il la *constitue*. La présence de l'adverbe «peut-être» ou du point d'interrogation *érige* la phrase en conjecture ou en question. Il ne *décrit* pas le statut de la phrase, il le lui *confère*. Il s'ensuit que le reproche adressé par Furberg à Austin au sujet du caractère *hybride* de l'illocution se révèle non fondé, de même que la dissociation opérée par ce commentateur entre la «*force showing function*» et la «*performative function*». L'existence de la première fonction suppose toujours l'existence de la seconde. Toutefois, la réciproque n'est pas vraie. Le cas des performatifs purs ne fait cependant pas problème si l'on admet que ce sont des formes dégénérées ou des survivances comme le suggère le professeur Devaux.

*
**

Des considérations qui précèdent, nous pouvons conclure d'une part que les critiques, au demeurant fort suggestives, de J. Cohen et de M. Furberg ne mettent pas en péril la validité de la théorie austinienne de la force illocutionnaire, et d'autre part que cette théorie complète, prolonge et approfondit la théorie, généralement admise aujourd'hui, du performatif. Il nous reste, pour terminer, à en dégager brièvement la portée philosophique.

En premier lieu, la théorie de la force illocutionnaire éclaire d'un jour nouveau la nature des phrases et des propositions. Sans doute celles-ci sont-elles des séquences de *signes* ou de *représentations symboliques* comme le pense le sens commun, sans doute sont-elles aussi des *faits acoustiques* ou *optiques* comme le pensent les nominalistes,

mais en outre, Austin l'a montré, ce sont des *actes* symboliques⁽⁹⁾, ce qui nous oblige à les distinguer à la fois des événements naturels et des formes pures.

En second lieu, elle permet de préciser la manière *sui generis* de signifier des modes grammaticaux. Plutôt que de dire qu'Austin a découvert un mode nouveau, le performatif, il faut dire qu'il a révélé le caractère performatif de tous les modes⁽¹⁰⁾.

Enfin les vues d'Austin sur le langage ont une incidence sur la philosophie morale. L'analyse austinienne de l'acte discursif (*speech act*) nous apprend que tout *énoncé* est *en même temps* une «*performance*», un *acte*. En termes plus traditionnels, cela revient à affirmer que l'action est *immanente* à la connaissance et réciproquement. Action et connaissance sont *logiquement contemporaines* l'une de l'autre. Aussi aucun de ces deux termes n'est-il réductible à l'autre. La conception austinienne des rapports de la connaissance et de l'action implique donc que l'on renvoie dos à dos, en éthique, la théorie essentialiste et objectiviste, qui subordonne le choix à la connaissance des valeurs, et la théorie existentialiste et subjectiviste, qui subordonne les valeurs au choix. Poussée à la limite, la première théorie résorbait finalement le choix dans la connaissance, une connaissance obtenue par l'«*intuition*» ou par le «*sens moral*», tandis que la seconde réduisait, au contraire, progressivement le rôle du savoir et finissait par lui substituer le choix irrationnel. Certes d'autres penseurs ont, avant Austin, renvoyé dos à dos les deux théories, c'est le cas notamment de Ch. Stevenson, l'un des fondateurs de l'émotivisme. Pour Stevenson, les convictions morales fondamentales ne sont ni le résultat d'un *choix*, ni le fruit d'une connaissance. Elles s'enracinent dans des *attitudes* qui n'appartiennent pas plus au domaine des options qu'à celui du savoir. Austin diffère cependant de l'auteur de «*Ethics and language*» d'une manière qui mérite d'être étudiée. Il refuserait de classer séparément comme Stevenson les désaccords moraux en désaccords sur des *croyances* et en désaccords sur des *attitudes*, les premiers étant solubles par le savoir réel ou virtuel, les seconds étant hélas imperméables à la raison. Cette dichotomie serait jugée arti-

(9) Cfr G. RYLE, *Use, Usage and Meaning*, Proc. of the Arist. Soc. Suppl. vol. 1961, p. 224.

(10) Qu'ils soient exprimés par les désinences du verbe ou par le ton de voix et le contexte. Austin aurait admis que l'on parle de l'*instauration* de la *proposition*, ce qui demeure très différent de l'instauration de la *vérité* dont parle Souriau dans les *Actes du XII^e Congrès des Sociétés de Philosophie de Langue Française*, 1964, Louvain, Nauwelaerts, pp. 21-40.

ficielle par celui qui a attiré l'attention sur le fait que les mêmes épithètes sont employées pour qualifier les verdicts et les constats, puisque des uns comme des autres on peut dire qu'ils sont «*fair*» ou «*un-fair to facts*». Pour Austin, plus rationaliste, croyance et attitude, connaissance et action sont *indissolublement liées* dans le *choix éclairé* ou dans le «*fair verdict*». Le *lien* en question n'est pas l'instrumentalité comme dans l'épistémologie pragmatiste, où la connaissance est subordonnée à l'action comme un moyen à sa finalité. Il s'agit plutôt d'une relation *intensionnelle* telle que celle qui unit l'adverbe, ou ce que les logiciens médiévaux appelaient «*alienans*», au mot qu'il modifie. Pour mieux comprendre la manière dont la connaissance *informe* l'action dans le *choix éclairé*, il faudrait que l'on parvienne à préciser davantage la nature de cette relation intensionnelle, il faudrait, en d'autres termes, formaliser la théorie de la force illocutionnaire. Les résultats acquis dans des domaines connexes par J. Cohen, tels qu'ils sont exposés dans «*The diversity of Meaning*»⁽¹¹⁾ autorisent à penser que cette formalisation n'est pas irréalisable.

Un autre point crucial reste à élucider. Austin a mis en évidence, jusque dans les énoncés, un ingrédient de signification non descriptive qu'on ne peut analyser en termes de sens et de référence: la *force* constative qui *confère* à la phrase le statut d'énoncé. Il est urgent de clarifier la nature de cette force. On ne peut la confondre avec la signification du signe d'assertion, si l'on veut se réserver le droit de dire qu'un énoncé qui *n'est pas asséré*, qu'un énoncé hypothétique, reste cependant un énoncé. Or ce droit, il importe de le sauvegarder, faute de quoi il deviendrait impossible, comme Geach l'a montré⁽¹²⁾, de rendre compte de la validité du *modus ponens*.

Lorsque, d'autre part, on veut définir cette force à l'aide de la terminologie de Morris, on éprouve de grandes difficultés, car la force constative n'est ni exclusivement pragmatique, ni exclusivement sémantique. C'est *plus* qu'une attitude d'une personne envers une phrase, mais c'est *aussi* cela (une simple attitude n'est pas vraie ou fausse). Comment l'élément sémantique se combine-t-il avec l'élément pragmatique, tel est le nœud du problème de la *force constative*. Tant qu'il ne sera pas résolu, cette indispensable notion restera confuse.

Université de Liège

Paul GOCHET

⁽¹¹⁾ L. JONATHAN COHEN, *The diversity of meaning*, Methuen, Londres, 1962, 340 p.

⁽¹²⁾ P. T. GEACH, *Assertion*, in *The Philosophical Review*, 1965, pp. 449-465.